



Bobigny, le 21 mai 2020

## Quel immense gâchis...

La décision du tribunal de commerce rendue le vendredi 15 mai 2020 est confirmée : la liquidation totale sans poursuite d'activité est maintenue pour la filiale SAD.

Malgré les multiples réunions de négociation entre les élus CGT et la direction générale mais également avec les représentants des coopératives (quotidiens et magazines), malgré les actions et les grèves menées par les salariés pour éviter le démantèlement de notre entreprise et faire entendre raison aux éditeurs-actionnaires, c'est la pire des issues qui aura été retenue.

En effet, les élus de la SAD, du Siège et de Bobigny ont fait des propositions tant sur le plan industriel que social pour chacune de leur entité. Un accord devait permettre de pérenniser l'activité des différents sites et ne laisser aucun salarié sans solution acceptable.

Après de longues réunions, des constats de discussion ont abouti à une signature pour le centre de Bobigny et pour le siège de Presstalis. Le but était de mettre en place un socle de négociation, base d'un futur accord, et de présenter un projet pour l'audience du 12 mai au tribunal de commerce.

Comme à chaque fois rappelons-le, ces restructurations se font au prix d'une forte compression des effectifs et se soldent par le départ de nombreux salariés (117 pour le siège et 68 pour le centre de Bobigny). La stratégie patronale est toujours la même : diminuer les effectifs et donc la masse salariale, vider nos ateliers pour ensuite recourir à la sous-traitance. Rien n'a changé depuis les années 80 : nous étions alors environ 6000 ouvriers du Livre en région parisienne...

Les discussions n'auront donc malheureusement pas abouti pour la SAD. C'est l'annonce d'un véritable désastre social : 512 salariés des dépôts de province qui sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité.

Depuis des mois, les élus de la Section Messageries ont multiplié les contacts avec la direction générale, les éditeurs et tous les acteurs impliqués dans le dossier Presstalis, afin de préserver le maximum de sites sur tout le territoire et ainsi sauvegarder les emplois.

Nos mandants, suite aux assemblées générales qui se sont tenues, ont répondu présent et ont voté pour deux journées de grève (les 12 et 15 mai) afin de faire infléchir la position de nos dirigeants et en signe de solidarité avec les salariés de la SAD.

Malgré cela les éditeurs n'ont rien voulu entendre, favorisant la recherche de profit au détriment de l'emploi. Rappelons à tous qu'ils sont à la fois actionnaires et clients de notre messagerie, et qu'à ce titre ils portent une grande responsabilité dans le naufrage de notre entreprise : L'adoption d'un système informatique (le WMS) extrêmement couteux uniquement supporté par Presstalis - le yoyo incessant de leurs titres entre les deux messageries (en faveur des MLP) - une sous-traitance massive de notre charge de travail...

Ils s'en sortent à bon compte !

- environ 500 millions d'euros de fonds propres négatifs qu'ils n'ont pas à régler.
- un passif social (plus de 500 licenciements) payé en grande partie par la collectivité via les AGS (le régime de garantie des salaires).
- leurs créances partiellement assurées par l'Etat !

Le gouvernement Macron a également contribué à cette casse sociale, et plus particulièrement le ministère de la Culture qui a volontairement bradé la distribution en province au plus offrant.

Les salariés de Bobigny réunis hier soir en assemblée générale sont abattus par cette décision lourde de conséquences pour les salariés de la SAD. Ils participeront à l'aide financière qui a été lancée pour soutenir les syndiqués dans cette période difficile.

Les salariés de Bobigny plus déterminés que jamais, tiennent à mettre en garde les éditeurs mais également les MLP : les accords passés doivent être respectés !

Un manquement à leur engagement serait très dommageable pour la bonne continuité de la distribution et plus largement, pour toute la filière.